



RÈGLEMENT DU TOULON MÉTROPOLE SEVEN U

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- Le tournoi se déroule le vendredi 10 avril et le samedi 11 avril
- Le lieu du tournoi : Stade Léo Lagrange à Toulon
- La date limite d'inscription est **le 16 janvier 2026**

II. FORMULE DE PRISE EN CHARGES :

⇒ ÉQUIPES OPEN :

Prise en charge **des équipes OPEN** le samedi 11 avril (repas du midi).

Équipes Open	Nombre de personnes prise en charges	RESTAURATION Samedi midi	LOGEMENT	TRANSPORT
Équipes de ligue sud sport universitaire	12 joueurs + 1 entraîneur	Gratuit	À la charge des équipes	À la charge des équipes
Équipes hors ligue sud sport universitaires	12 joueurs + 1 entraîneur	Gratuit	À la charge des équipes	À la charge des équipes
Équipes étrangères	12 joueurs + 3 entraîneurs	Gratuit	À la charge des équipes	À la charge des équipes

⇒ ÉQUIPE ELITE :

Prise en charge **des équipes ELITES** du vendredi soir 10 avril 2025 jusqu'au samedi 11 avril soir.
Les petits-déjeuners sont inclus avec le logement.

Équipes Elite	Nombre de personnes prise en charges	RESTAURATION Vendredi et samedi midi	LOGEMENT VENDREDI SOIR	LOGEMENT SAMEDI SOIR	TRANSPORT
Équipes de ligue sud sport universitaire	12 joueurs + 1 entraîneur	Gratuit	Gratuit	À la charge des équipes	À la charge des équipes
Équipes hors ligue sud sport universitaires	12 joueurs + 1 entraîneur	Gratuit	Gratuit	Gratuit	À la charge des équipes
Équipes étrangères	12 joueurs + 3 entraîneurs	Gratuit	Gratuit	Gratuit	À la charge des équipes



Ligue Sud du Sport Universitaire

Hexagone, Université Aix-Marseille, 163 avenue de Luminy, 13288 Marseille Cedex 9
04.13.94.19.22 - Mail : aixmarseille@sport-u.com - Web : www.sport-u-sud.com

Tél :

⇒ TARIFS PAR PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE pour le vendredi 10 et samedi 11 avril :

	PRIX
LOGEMENT : Nuitée petit-déjeuner	42€
RESTAURATION Vendredi soir	15€ / personne
RESTAURATION Samedi midi	12€/ personne

⇒ LES ÉQUIPES QUI SOUHAITENT ARRIVER AVANT LE TOURNOI :

Les tarifs définitifs sont actuellement en cours d'étude. Les devis sont en attente de validation.

	PRIX non définitifs
LOGEMENT : nuitée+ petit-déjeuner	45€
DÉJEUNER PANIER	15€
GOUTER	6 €
DINER	15 €



Ligue Sud du Sport Universitaire

Hexagone, Université Aix-Marseille, 163 avenue de Luminy, 13288 Marseille Cedex 9
04.13.94.19.22 - Mail : aixmarseille@sport-u.com - Web : www.sport-u-sud.com

Tél :

III. FICHE D'INSCRIPTION ET EXPLICATION DES CAUTIONS

A. **FICHE D'INSCRIPTION :**

FEUILLE DE MATCH

 FFR Fédération Française de Rugby	Date	Tournoi

JOUEURS AUTORISES

PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE (3 maximum)

Fonction	NOM (lettres capitales)	N° de licence
Entraîneur		
Soleigneur		
Adjoint terrain		

VISA DU REDACTEUR DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom :	Prénom :
Fonction :	Signature :
N° Licence :	



FEUILLE DE REGULATION

La feuille de régulation devra être conservée pour toute la durée du tournoi et déposée avant chaque rencontre afin d'annoncer la composition de l'équipe.

Les titulaires, les remplacements et les éventuels cartons doivent être indiqués sur cette feuille. T : Titulaire ; CJ : Carton Jaune ; CR Carton Rouge ; CB : Carton Bleu

B. EXPLICATION DE LA CAUTION :

Nous mettons en place un système de caution pour le Toulon Métropole Seven U, qui se déroulera au Stade Léo Lagrange le 10 et 11 avril 2026.

Cette caution est indispensable pour valider votre inscription définitive au tournoi.

Deux montants de caution sont proposés en fonction de votre catégorie dans le tournoi :

- **Tournoi Open** : La caution est fixée à 150 € pour garantir votre engagement au tournoi. Le paiement s'effectue par chèque ou virement à la Ligue du Sport Universitaire de Marseille.
- **Tournoi Élite** : La caution est fixée à 500 € pour garantir votre engagement au tournoi. Le paiement s'effectue par chèque ou virement à la Ligue du Sport Universitaire de Marseille.

**En cas de désistement dans les 15 jours AVANT le tournoi.
La caution sera automatiquement prélevée.**

INFORMATIONS SUR LE RÈGLEMENT :

⇒ **Chèque :**

Adressé : Ligue Sud du Sport Universitaire

Adresse : 163 avenue de Luminy, 13 288 Marseille Cedex 9

⇒ **Virement :**

 RIB - Relevé d'Identité Bancaire / IBAN				
<small>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, autorisés à faire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements, etc...). This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions allowed to your account (check transfers, instant payments, etc...).</small>				
RIB - Identifiant national de compte National Bank Account Number	Domiciliation Domiciliation			
ETABLISSEMENT 20041	GUICHET 01008	N° COMPTE 1287679R029	CLÉ RIB 61	MARSEILLE CENTRE FINANCIER 5 RUE MATTHIEU STILATTI 13900 MARSEILLE CEDEX 20
<small>L'identifiant international de compte est intégré au présent relevé d'identité bancaire. Cet identifiant a été créé pour faciliter les règlements transfrontières.</small>				
IBAN - Identifiant international de compte International Bank Account Number	BIC - Identifiant international de l'établissement Bank Identifier Code			
FR77 2004 1010 0812 8767 9R02 961 PSSTFRPPMAR				
Titulaire du Compte - Account Owner				
LIGUE SUD DU SPORT UNIVERSITAIRE HEXAGONE UNIVERSITE AIX MARSEILLE 163 AVENUE DE LUMINY 13288 MARSEILLE CEDEX 09				
Cadre réservé au destinataire du relevé				

SIGNATURE D'ENGAGEMENT



Ligue Sud du Sport Universitaire

*Hexagone, Université Aix-Marseille, 163 avenue de Luminy, 13288 Marseille Cedex 9
04.13.94.19.22 - Mail : aixmarseille@sport-u.com - Web : www.sport-u-sud.com*

Tél :

Responsable de l'équipe

C. CHARTE DE BONNE CONDUITE :

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, mon équipe et moi nous nous engageons pour toute la durée des championnats rappelés ci-dessus :

- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires, que des arbitres, de nos adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- Donner une bonne image de mon Association Sportive et de mon université, et défendre les intérêts démon Association Sportive et non les nôtres.
- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelques personnes ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit et serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match.
- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- Être maître de mon équipe dans n'importe quelle circonstance (avant, pendant et après la rencontre) et donc veiller à ce qu'il n'y ait pas d'abus de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.

SIGNATURE D'ENGAGEMENT

*« je m'engage à respecter
cette charte de bonne conduite »*